

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE Bank), a déclaré le 29 mars 2010, avoir cédé sur le marché de blocs, le 22 mars 2010, 12.589.826 actions BMCE Bank, au cours unitaire de 267 dh franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans son propre capital.

Suite à cette transaction, la banque ne détient plus aucune action BMCE Bank.

BMCE Bank agit dans le cadre du programme de rachat pour régularisation de son cours, autorisé par l'Assemblée Générale ordinaire du 20 novembre 2008.

Contact CDVM:

Tel: 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières